



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



Réf.: SCBD/BS/CG/jh/65184

2 octobre 2008

NOTIFICATION¹

Présentation des points de vue sur un Plan stratégique pour la mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

Madame / Monsieur,

À sa quatrième réunion, la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole (COP-MOP), dans sa décision BS-IV/15, a invité les Parties à faire des propositions sur un plan stratégique pour le Protocole et a prié le Secrétaire exécutif de présenter un projet de plan stratégique sur cette base pour son examen à sa cinquième réunion à Nagoya, au Japon, en octobre 2010.

Ces propositions sont en préparation pour un programme de travail à long-terme qui sera examiné à la cinquième réunion. La cinquième réunion de la COP-MOP entreprendra également l'examen global du programme de travail à moyen terme sur les travaux du Protocole qui a été adopté à la première réunion des Parties au Protocole en 2004 à Kuala Lumpur, Malaisie (décision BS-I/12), couvrant la période allant de la deuxième à la cinquième réunion.

En conséquence, je suis heureux de vous inviter à soumettre vos points de vue sur un plan stratégique pour le Protocole.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir ces propositions au Secrétariat dès que possible mais au plus tard le **mercredi 31 décembre 2008**.

Veillez accepter, Madame/Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.
Aux correspondants nationaux du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques



ONE NATURE · ONE WORLD · OUR FUTURE
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008

